AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 29-4-75033080

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative – 67084 STRASBOURG CEDEX

Tél. : (88) 36.24.87

ABONNEMENT ANNUEL 50 F

Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 46 — 23 avril 1975

ARBRES FRUITIERS

- POMMIER - POIRIER -

TAVELURE DU POMMIER

La lutte contre les Tavelures doit être menée efficacement durant toute la période de projection des ascospores afin d'empêcher les contaminations primaires. C'est à partir de ces contaminations qu'apparaissent les taches dites "primaires", à partir desquelles de nouvelles contaminations se feront tout au long de la saison végétative (contaminations secondaires).

Dans un verger pratiquement indemne de taches primaires à la fin des projections d'ascospores, tout traitement ultérieur contre les Tavelures deviendra inutile. Par contre, la protection devra être assurée jusqu'à la récolte dans les vergers où la Tavelure s'est installée sous forme de taches primaires.

Nous traversons actuellement une période de grands risques : en effet, les pluies restent fréquentes et parfois prolongées, les températures sont en hausse très sensible par rapport à la semaine dernière, la végétation est active et des ascospores se libèrent à chaque pluie.

Le renouvellement du traitement devra être assuré d'une façon aussi correcte que possible à la fin de la présente semaine, date présumée de l'arrivée au stade E 2 sur Golden delicious et Reine des Reinettes. En effet, à ce stade, les jeunes feuilles déployées se trouvent sans protection. Traiter impérativement sur Boskoop, variété nettement plus en avance.

OIDIUM DU POMMIER

Ajouter un anti-Oïdium à la bouillie destinée à lutter contre la Tavelure.

TAVELURE DU POIRIER

Renouveler également le traitement en fin de semaine.

- CERISIER - GRIOTTIER - PRUNIER -

MONILIA

En raison des conditions climatiques actuelles, favorables au développement de cette maladie, nous conseillons de ne pas négliger la lutte contre le Monilia, surtout sur griottiers (voir notre bulletin n° 44 du 2 avril).

.../...

395

/ GRANDES CULTURES /

- COLZA -

MELIGETHES ET CHARANCONS DES SILIQUES

Le réchauffement de ces derniers jours a favorisé la sortie des méligèthes. Dans la plupart des parcelles, le seuil critique de 2 à 3 méligèthes par hampe florale, au stade boutons écartés est atteint, voire dépassé.

Par ailleurs, les premiers charançons des siliques viennent d'être capturés en grand nombre ; aussi, nous recommandons à ceux qui ne l'auraient pas encore fait, d'effectuer un traitement contre les méligèthes et les charançons dès réception du présent avis. Ce traitement limitera les pontes ultérieures des Cécidomyies déposées en général au niveau des blessures et orifices de pontes du charançon des siliques.

Le temps chaud a favorisé une floraison rapide des colzas. En cette période de floraison, seuls les produits reconnus non dangereux pour les abeilles pourront être utilisés, c'est à dire :

- endosulfan
- phosalone
- toxaphène
- polychlorocamphane.

Il est vivement conseillé d'intervenir en-dehors des heures de buttinage des abeilles.

- CEREALES -

TORDEUSE DES CEREALES (Cnephasia pumicana)

Dans les secteurs infestés l'année dernière par ce ravageur (STUTZHEIM - DINGSHEIM - 67), les jeunes larves (1 mm de long) de couleur orangée gagnent actuellement les cultures de céréales proches de leur lieu d'hivernation (arbres, broussailles). L'envahissement des cultures de céréales, contrôlé par panneaux blancs englués, s'est intensifié depuis quelques jours et les toutes premières mines sont observées sur les feuilles de céréales. Il est cependant encore trop tôt pour intervenir et de porter un jugement sur l'opportunité d'un tel traitement.

/ PETITS FRUITS /

- FRAMBOISIER -

DESSECHEMENT DES RAMEAUX DU FRAMBOISIER

L'observation des périthèces de Didymella applanata met en évidence les premières projections d'ascospores. Afin d'assurer la protection des nouvelles pousses, un premier traitement serait à effectuer au cours de ces prochains jours.

On utilisera l'un des produits suivants :

- bénomyl	: 30 g
- captane	: 150 g
- dithianon	: 50 g
- mancozèbe	: 160 g
- méthylthiophanate	: 70 g
- thirame	: 200 g.

(les doses sont exprimées en matière active/hectolitre).

.../...

/ DESHERBAGE DU MAIS /

Le désherbage chimique du maïs doit être pensé en fonction des mauvaises herbes à éliminer (panics, sétaires, digitaires, dicotylédones vivaces et annuelles) mais aussi en fonction d'autres critères tout aussi importants à plus long terme, tels l'assolement et le type de sol.

En effet, les herbicides du type "triazines" (atrazine, simazine) qui sont les produits de base du désherbage chimique du maïs, risquent, si l'on ne tient pas compte de son propre assolement et de son type de sol (teneur en argile, richesse en matière organique) de provoquer des accidents dus à leur rémanence, sur les cultures suivantes, et plus particulièrement sur les cultures ultérieures de céréales.

Or, la simazine et l'atrazine sont homologuées à 2 500g m. a./ha pour être employées sur des parcelles à forte teneur en matière organique, là où les graminées estivales (panics, sétaires, digitaires) posent de gros problèmes et dans les parcelles où le maïs se succède ; c'est pourquoi, dans le cas d'un retour de la culture de maïs sur elle-même, il est possible d'utiliser les atrazines à de telles doses (simazine, atrazine) ; mais, dans le cas d'un assolement céréalier, il est préférable d'utiliser l'atrazine, produit plus soluble que la simazine, donc moins persistant d'une année sur l'autre.

De même, sur la plupart des sols dont la teneur en matière organique n'est pas excessive, il convient de limiter les doses d'apport d'atrazine à l'hectare (de l'ordre de 1 000 à 1 500 g m.a./ha). C'est pourquoi la plupart des firmes phytosanitaires ont mis sur le marché, dès cette année, des associations de matière active à base d'atrazine ou à base de nouvelles matières actives répondant à ces besoins dans le cas d'assolements ne faisant pas revenir la culture de maïs sur elle-même (voir tableau I).

Par ailleurs, afin de faciliter les modalités d'épandage, certains herbicides (atrazine et associations d'atrazine) se présentent cette année sous forme de microgranulés, d'autres sous formulations autosuspensibles (Gésaprime, Primatope, Primextra, Primagarde) afin de traiter sous volume réduit (150 à 200 l eau/ha).

A noter la possibilité d'améliorer l'efficacité de l'atrazine en post-levée des adventices en ajoutant à l'herbicide des huiles paraffiniques (Orchan 263, Seppic 11 E, Sifren, Actipron, Tenac maïs...). Dans ce sens, le Mazipron est une spécialité commerciale, renfermant atrazine et huile, prête à l'emploi.

Dans le cas de problèmes particuliers à la parcelle, présence de graminées vivaces, de liserons, de ronces, de prêles ou de gesses difficiles à détruire avec l'un des produits cités au tableau I, il est possible de faire appel à des traitements "complémentaires" de post-levée, à effectuer impérativement en traitements "dirigés", à l'aide d'un matériel spécialisé permettant d'effectuer le désherbage sans que le produit ne touche le maïs déjà levé (tableau II).

.../...

396

/ DESHERBAGE DU MAIS /

TABLEAU I : TRAITEMENTS EN PLEIN

MATIERE ACTIVE	DOSE DE M. A. HOMOLOGUEE OU EN A. P. V.	PRODUIT COMMERCIAL (P. C.)	DOSE DE P.C.	UTILISATION
alachlore *	2,4 kg m. a./ha	Lasso	5 l/ha **	post- semis et pré-levée du maïs
atrazine	2,5 kg m. a./ha	Gesaprime... Atraphyt ...	Selon concentration **	pré-semis ou post-semis ou pré-levée
butylate *	4 kg m. a./ha	Sutan	5,5 l/ha **	pré-semis et incorporé
cyanazine + atrazine	(1,5 + 1,5) kg m. a./ha	Bellater Primagarde	3 à 4 l **	post-semis et pré-levée
eptam *	5 kg m. a./ha	Eradicane	7 l	pré-semis et incorporation
mététilachlor + atrazine	(2 + 1) kg m. a./ha	Primextra	6 l **	post-semis et pré-levée
penoxyn + atrazine	(1,5 + 1) kg m. a./ha	Atrastomp Tazastomp	5 kg	post-semis et pré-levée
simazine	2,5 kg m. a./ha	Gesatope	5 kg **	pré-semis ou post-semis
simazine + atrazine	(1,5 + 1,5) kg m. a./ha	Primatope 50 Primatope liquide Primatope 30 microgranulé	Selon concentration et formulation **	pré-semis ou pré-levée
atrazine + huiles	(2,5 + 4,3) kg m. a./ha	Mazipron	10 l	post-levée des adventices

Pour obtenir une bonne efficacité sur la totalité e la flore nuisible, il est possible d'utiliser avec les produits suivis d'un *, un mélange ou une association d'un de ces produits avec de l'atrazine. Dans ce cas, la dose d'atrazine sera de 1 kg m. a. par hectare.

Pour les produits avec **, les doses de produits commerciaux à épandre à l'hectare varient suivant le type de sol, la teneur en matière organique, la richesse en argile, l'assolement et les adventices à détruire : se référer aux notices d'emploi pour chaque produit.

.../...

TABLEAU II : TRAITEMENTS COMPLEMENTAIRES DIRIGES

MATIERE ACTIVE	DOSE HOMOLOGUEE (kg m.a./ha)	PRODUIT COMMERCIAL(P.C)	DOSE P. C.	STADE APPLICATION	EFFICACITE SUR
Amétryne	2,5 kg	Amephyt	3 kg	maïs à 40 - 60 cm - adventice à 10-15cm	Graminées estivales, nombreuses dicotylédones annuelles.
Aminotriazole	3,6 kg	Weedazol TL Amitril TL Cidax TL Radoxone TL	10 l 10 l 10 l 10 l	"	Chiendent cynodon d. (compléter avec paraquat 8 jours après).
2-4-D sel d'amine *	1,2 kg	Nombreux produits	Selon concentration	"	liserons, chardons (traiter si température à 20° C).
Fenoprop	1,2 kg	Weedone TL Zatol Fénormone Herbaphyt TP Prolanil TP	" " "	"	prêle, gesse, tubéreuse, menthe, ronce, chardons, potentile, liseron
Linuron	2,5 kg (1,5 avec huile)	Nombreux produits	" "	"	Graminées et dicotylédones annuelles
2-4-5 T	1 kg	Nombreux produits	"	"	Ronces, gesse, tubéreuse, liseron
2-4-D + 2-4-5 T	1 kg	Nombreux produits	"	"	Liseron, chardon, ronce...
Terbutryne	2,5 kg	Igrane 50 Igrane 50 autosuspensible	5 kg 5 l	"	Bon graminicide, freine le liseron et le chiendent rampant

* Le 2-4-D sel d'amine peut s'employer en plein, il freine alors le développement des plantes vivaces : ne pas dépasser 400 g m. a./ha, toujours avant le stade 4 feuilles du maïs, lorsque la température est inférieure à 25° C.

NB Le paraquat peut être employé (Gramoxone) à 2,5 à 4 l P. C./ha au stade 40 à 60 cm du maïs, mais utiliser impérativement des écrans de protection pour ne pas toucher le maïs.

.../...

/ TOUTE CULTURE /

PROTECTION DU GIBIER : CHOISISSEZ ET DOSEZ

Nous tenons gratuitement à la disposition de chacun une brochure de 40 pages, rédigée en collaboration avec le Conseil International de la Chasse, le Service de la Protection des Végétaux, le laboratoire des Petits Vertébrés de l'I. N. R. A., la Chambre Syndicale de Phytopharmacie et l'Office National de la Chasse.

Cette brochure cherche à limiter les risques des traitements pesticides à l'égard du gibier et conseille l'utilisation, par cultures, de produits ayant une faible action sur le gibier.

Pour recevoir cette brochure, il suffit de nous faire parvenir une enveloppe (23 x 16,5 cm) à votre adresse et affranchie à 1,15 F.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :

C. GACHON
J. GENNATAS
C. JANUS

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire

"ALSACE et LORRAINE"

J. HARRANGER